

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 214.

OTTAWA, MERCREDI 28 DECEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00.

en dehors de la ville.....3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00.

InvARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 28 Déc. 1887

Sir Richard Cartwright est au Rus-

sell.

L'honorable M. Bowell, ministre

des douanes, est de retour de Belle-

ville.

Les lieutenants-gouverneurs de

Manitoba et des territoires du Nord-

Ouest ont reçu avis qu'ils continuer-

ont à remplir leur charge au moins

jusqu'au mois de mai prochain.

On dit que la santé de M. Mercier

premier de Québec, n'est pas réta-

blie, mais qu'il est sorti du repos, à

la vue de l'extrême danger qui court

son parti pour les prochaines élec-

tions partielles de la province de

Québec, danger accru par les affreux

scandales révélés au cours des ré-

centes contestations judiciaires.

Le général Middleton, qui a at-

teint sa 62e année, se trouve, par

conséquent, à l'âge d'être mis à la

retraite; mais nous apprenons que

cet excellent commandant de notre

milice continuera à remplir sa pré-

sente position jusqu'à l'expiration

du terme de son engagement.

On conseille fortement à l'échevin

Lewis de retirer sa candidature à la

mairie pour laisser le champ libre

entre MM. Stewart et Brown.

Les amis de ce dernier poussent,

au contraire, M. Lewis en avant

pour diviser le parti de M. Stewart.

L'organisation d'un nouveau dé-

partement public, "le d-partement

de l'industrie et du commerce," ne

sera que le printemps prochain.

L'acte de la dernière session à cet

effet ne sera mis en force qu'à la

fin de la prochaine session. Ce qui

a retardé l'organisation de ce dé-

partement, sont les trop grandes oc-

cupations de celui qui en sera le chef,

sir Chs. Tupper. On sait que la

question des pêcheries a absorbé la

plus grande partie de son temps.

La majorité de M. Cochrane dans

Northumberland Est, n'est pas de

14, ni de 21 voix, comme les pre-

miers rapports l'ont annoncé, mais

de 126 voix. Son adversaire, le

partisan de l'union commerciale

avec les Etats-Unis, s'était fait élire,

en février dernier, par 13 voix de

majorité. Les partisans de l'union

commerciale sont atterrés!

Comme nous l'avons annoncé,

hier, "l'Empire," le nouvel organe

conservateur de Toronto, celui qui

remplacera le "Mail" dans le parti

conservateur, a paru, hier, et nous

avons reçu le premier numéro. Ce

nouvel organe est fondé sur un ca-

pital de \$200,000, avec un person-

nel de rédaction, dont nous avons

donné la liste nombreuse, hier.

Comme nous nous y attendions,

"l'Empire" est un journal de pre-

mier ordre et est pour le parti con-

servateur que nous soutenons nous

même une précieuse acquisition

Nous saluons son arrivée avec plai-

sir et nous lui prédisons un brillant

succès.

ELECTIONS MUNICIPALES

Nos lecteurs ont vu dans notre

numéro d'hier la liste des candidats

à la mairie et à la charge d'échevins

Nous nous occuperons pour le

moment que de la mairie et du

quartier-By.

LA MAIRIE

Trois candidats sont sur les rangs.

L. maire actuel, M. Stewart, l'ex-

échevin Brown et M. Lewis.

La candidature de M. Stewart se

recommande spécialement au vote

français.

Un seul détail fait ressortir élo-

quemment la supériorité de ce der-

nier sur ces deux concurrents.

M. Stewart n'a pas craint d'ex-

hiber son programme aux canadiens

français en le publiant dans les

que d'attention pour nos nationaux,

que MM. Brown et Lewis n'ont

pas donnée.

Ce détail pourra paraître insigni-

fiant à quelques-uns, surtout aux

francophobes qui marchent avec le

"Free Press"; mais, à nos yeux, il

suffit pour faire connaître le mérite

respectif de ceux qui sollicitent les

suffrages des canadiens français.

MM. Brown et Lewis traitent nos

nationaux comme si ces derniers ne

savaient pas lire dans leur propre

langue, comme s'ils étaient trop

idiots pour saisir le mépris que

l'on nourrit à leur égard.

Mais il y a beaucoup d'autres

considérations d'un ordre encore

plus élevé. L'une d'elles est l'esprit

anti-catholique, qui anime les can-

didatures de MM. Lewis et Brown.

Ces deux messieurs sont partisans

du projet d'abolir l'exemption de

taxe que la loi accorde aux églises,

aux maisons d'éducation, aux insti-

tutions de charité.

C'est à dire, ces deux messieurs

veulent abolir cette loi et taxer les

églises, les maisons d'éducation et

les institutions de charité. Nos lec-

teurs connaissent toute l'injustice

de ce projet, injustice que nous

avons mise sous leurs yeux, il y a

quelques jours, en publiant le ma-

gnifique mandement de l'archevê-

que de Montréal sur ce sujet.

Nous remettons sous les yeux

quelques paragraphes de ce remar-

quable document. Sa Grandeur dit

entre autre choses:

"Comment penserait-on à les taxer? Ce

serait les arrêter dans un développement

leur entier des ressources dont elles ont

besoin pour arriver à combler des déficits,

qui seraient à leur charge, si elles ne nous

remplaçaient pas dans l'accomplissement

des devoirs de l'éducation à donner aux

enfants, et des secours à procurer aux

malheureux.

Il n'est pas nécessaire d'être catholique

pour comprendre ces vérités; il suffit

d'être chrétien, d'aimer son pays, ses pro-

pres enfants, et la cause de l'humanité

souffrante.

Bien loin donc, Nos très-chers frères,

de penser à faire peser des impôts et des taxes

sur les biens consacrés à Dieu, nous tra-

vailons, au contraire, à leur développe-

ment, étant bien convaincus que ces biens

servent à notre utilité en général et au

soulagement de beaucoup de pauvres et

d'infortunés.

Nous comprenons donc, Nos très-chers

frères, que vous comprendrez quelle ligne

de conduite vous avez à tenir comm catho-

liques vis-à-vis ceux, qui manœuvrent

pour changer sur ce point notre législation.

A vous, lorsque l'on briguera vos suffrages,

d'être des hommes bien disposés vis-à-vis

l'Eglise, et qui sauront maintenir ses justes

libertés et ses droits.

La vérité et la justice sont pour l'E-

glise."

Ces judicieuses paroles ont été

lues dans toutes les églises de Mon-

tréal le 18 courant, et elles ne sont

pas seulement vraies pour Montréal,

elles sont vraies pour tout le

pays, et pour Ottawa autant que

toute autre cité.

MM. Lewis et Brown ont voté

déjà dans le conseil pour taxer les

églises, les maisons d'éducation, les

communautés religieuses, les insti-

tutions de charité. Si vous voulez

en avoir la preuve, ouvrez les pro-

cess-verbaux du conseil de ville de

1884, et voyez leur vote à l'ap-

pui d'une motion à cet effet, propo-

sée par M. Lewis, secondée par M.

Cox. Ce M. Lewis est le même,

qui voudrait, avec M. Brown, deve-

nir en 1888, maire d'Ottawa.

Les canadiens français et catho-

liques n'ont donc qu'à suivre à leur

égard l'excellent conseil donné par

l'archevêque de Montréal:

"A vous, dit le vénérable archevêque,

lorsque l'on briguera vos suffrages, d'être

des hommes bien disposés vis-à-vis l'E-

glise..."

Nous avons l'espoir que nos com-

patriotes, que nos nationaux com-

prendront ce devoir, qu'ils voteront

contre MM. Lewis et Brown, qu'ils

voteront pour celui qui est le mieux

disposé vis-à-vis l'Eglise, c'est à-dire

pour M. Stewart, le maire actuel.

M. Stewart, du reste, a fait con-

naître son programme dans les jour-

naux français, et chacun de nos na-

tionaux est maintenant capable de

le juger par lui-même. D. plus, il

n'est juste qu'il ait un deuxième ter-

verdere, A C Larose, J A Choquet-

te.

Entre les irlandais catholiques, le

choix est facile à faire. M. Heney,

siège au conseil depuis au-delà de

treize ans, et sa popularité semble

s'être accrue d'année en année.

M. O'Keefe, de son côté, est un

homme très-utile au conseil. Il est

un homme fait de la loi municipale, il a

rendu déjà de grands services, et

mérite d'être réélu.

Nous devons ici faire remarquer

à nos compatriotes de langue fran-

çaise qu'il serait très-mauvais

politique pour eux d'élire deux ca-

nadiens-français pour le quartier

By. Il existe depuis longtemps

une entente par laquelle

deux irlandais catholiques et un

canadien-français doivent représen-

ter ce quartier.

Quelques amis prétendent que

l'élément français est en majorité

d'une soixantaine de voix, et que

cette raison lui donnerait droit à

deux représentants. D'après nous

il faudrait se montrer plus gé-

néreux, et l'on n'y perdrait certai-

nement pas.

Parmi les candidats français se

trouve un nom qui suffit de nom-

mer pour éloigner de lui tous les

électeurs. C'est M. Choquette. Nous

le regrettons, mais nous croyons de-

voir lui dire que les électeurs man-

queraient au respect qu'ils se doi-

vent s'ils venaient pour lui.

Il y a deux autres candidats fran-

çais sur lesquels nous avons fait

connaître notre manière de penser,

il n'y a pas encore longtemps. Ce

sont MM. Laverdure et Larose. Ce

dernier a réussi, il y a quelque

temps, au moyen d'une surprise, à

se faire élire. On sait ce qui est

arrivé depuis, son élection a été an-

nulée par une cour de justice, par

ce qu'il n'était pas qualifié.

Les électeurs ne doivent pas oublier ce

mauvais tour de M. Larose. La

cour l'a déjà puni une fois. C'est

aux électeurs, maintenant, de lui

faire savoir qu'ils ont aussi leur

tour, et que le mot qu'ils ont à dire

sur la question, doit être prononcé

en faveur de son adversaire, M.

Laverdure, qui est plus qualifié

que lui.

M. Laverdure a déjà fait ses pre-

uves dans le conseil de ville. C'est, de

plus, un ouvrier, qui a su se faire

une position enviable au milieu de

nous, et dont l'influence dans le

conseil serait proportionnée à l'im-

portance numérique de la popula-

Assemblées

Il y aura ce soir à 7.30 hrs un grand assemblée des électeurs favorables à un candidat...

Dans la Capitale

Ce matin l'officiation de la fête des Saints Innocents, Sa Grandeur Mgr l'archevêque a célébré une messe spéciale à la basilique...

Nous sommes forcés de suspendre la publication de notre intéressant feuilleton "Le Mari de Marguerite" pour quelques jours...

M. A. A. Adam a visité, hier soir, les divers comités du quartier d'Ottawa et partant il a été fort bien accueilli.

Lady Macdonald écrit, dans le numéro de janvier du "Murray's Magazine", un superbe article intitulé: "On a toboggan."

Les travaux du pont de glace à New Edinburgh est en très mauvais état par suite du peu de nivellement du terrain et des pièces de bois de toutes sortes qui y sont pélemé-lées.

M. A. A. Adam a visité, hier soir, les divers comités du quartier d'Ottawa et partant il a été fort bien accueilli.

Le révérend M. Campeau et le Dr St. Jean, doivent accompagner à Montréal, demain, M. George Latrémouille, propriétaire de l'hôtel Canadien, qui s'est décidé à se rendre à ce dernier endroit afin de consulter plusieurs sommités médicales au sujet de la grave maladie dont il souffre.

M. Curran, M. P. est à Ottawa. Ses nombreux amis l'ont félicité sur son succès oratoire, dans la dernière lutte électorale de Northumberland-Est.

Son Honneur le maire Stewart présidera à l'ouverture officielle de la glissoire Taché ce soir à 8 heures.

Un grand dîner a été donné aux employés des hôtels Russell et Grand Union dimanche à l'occasion de la fête de Noël. Les vins et liqueurs ne faisaient aucunement défaut.

Demain soir, il y aura une autre assemblée dans le même but dans la Salle St. Jean Baptiste aux Chaudières, et vendredi soir dans la Salle St. Anne.

L'assemblée annuelle de la compagnie de chemin de fer de colonisation d'Ottawa aura lieu le 30 courant au bureau de la compagnie.

M. A. Gobeil, du département des travaux publics, souffre d'une attaque de fièvre malariale de peu de gravité au dire des médecins. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de M. Gobeil.

C'est au tour des marchands canadiens-français à recevoir la plus grande part d'acheteurs cette semaine à l'occasion des fêtes du nouvel an.

Topley est prêt à prendre des commandes à son nouvel atelier photographique, 132 rue Sparks.

Le temps est aux élections: lundi prochain, 2 janvier 1888, auront lieu les élections à la mairie, pour les échevins et des officiers de la St. Thomas, le soir.

M. Auguste Béchard, ancien journaliste, est actuellement à Ottawa. Les porteurs de lettres du bureau de poste n'ont pas à se plaindre du bon accueil qui leur a été fait de puis dimanche chez les citoyens anglais de la capitale; ils n'espèrent pas moins de générosité de la part des citoyens canadiens-français du rant la semaine du jour de l'an.

Sacrifice immense, pour cette semaine seulement, dans la ligne de cravates de toutes sortes. No. 60, rue Sparks.

Les cochers de place se plaignent de l'état d'allaires en général; c'est pour eux la plus triste saison, parait-il, tandis que ce devrait être le contraire.

Qui sera inspecteur? Les candidats à la charge d'inspecteur des bâtiments qu'il est question de créer, sont M. George Stock end, J. P. O'Connor, M. Stewart, G. F. Salkar, Robert White, Harry Bagners, J. R. Bowes, M. C. Fry, J. Coursoles, John Dwyer, J. Hoggson, Porter, Neville.

W. T. Bunnell, Coin des rues Sussex et St. Patrice, et 411 rue Sussex. 500 Quarts de Pommes, 1000 différentes sortes de sucreries, 11 vitrines remplies d'échantillons de sucreries, 25 boîtes de Citrons, 5 quarts de Cidre clarifié, Figs, Dattes, noix, etc., en grande quantité.

M. P. Rochon a fait cadeau d'étoffes à la famille Goyette dont toutes les hardes ont été détruites par le feu de la rue Rideau.

Le rond à palmer Victoria au quartier de la Reine est maintenant ouvert. Prix d'admission 10 cts. F. Cousineau, propriétaire.

Des passants sur la rue Clarence, vers les 3 heures, la nuit dernière, ont été surpris d'entendre des cris affreux provenant de quelque maison de réputation douteuse, probablement. Il y a encore des endroits où la surveillance de la police ne saurait être trop sévère.

Sacrifice immense, pour cette semaine seulement, dans la ligne de cravates de toutes sortes. No. 60, rue Sparks.

Les élections: tel est le mot du jour et ce thème défraie les conversations dans tous les quartiers de la ville.

Il y aura assemblée de l'Institut canadien français, demain soir.

Les élèves de l'école des Frères de la rue Sussex se sont réunis ce matin dans les salles de l'institution afin de voir au préparatifs de la représentation ordinaire annuelle qui sera donnée dans le cours de janvier prochain.

A la grande satisfaction de tous, la neige tombait en abondance ce matin; on ne se plaindra plus des chemins maintenant car la couche tombée est en abondance suffisante.

Essayez donc la nouvelle bière allemande que nous venons de recevoir à la maison Nicolet, Petite rue Sussex.

Les chagrins sont de nouveau sur leurs pieds, les grandes voitures à roues ayant été laissées de côté pour le dernier fois cette saison.

Ce matin, notre marché à bois est à peu près nul; il en est de même des autres marchés.

Il n'y eut pas de quorum hier soir au bureau des Ecoles séparées et conséquemment pas de séance.

Le chef McVeity dit que c'est la première fois que la ville est aussi calme durant la saison des fêtes.

Le bazar annuel de l'Orphelinat St. Joseph sera tenu en février prochain dans les salles de l'orphelinat.

MM. Slattery et frères, exposent à leur état, marché By, un superbe ours noir qui a été engraisé par eux-mêmes.

Le club de Raquettes des Gardes à pied du Gouverneur a fait une seconde sortie, hier.

BUREAU DES ECOLES SEPARÉES

Les nominations des candidats pour représenter les divers quartiers dans le Bureau des Ecoles séparées ont eu lieu à midi aujourd'hui. En voici le résultat.

Quartier Ottawa.— James White, élu par acclamation.

Quartier By.— Il y aura lutte entre MM. Dan Doyle et John Casey.

Quartier Wellington.— M. Godfrey Marsan, élu par acclamation.

Quartier St. George.— M. Lynch, élu par acclamation.

Quartier Victoria.— M. J. C. Enright, élu sans opposition.

Quartier New-Edinburgh.— Dans ce quartier MM. Achille Fréchette et Napoléon Champagne ont été mis en nomination. Ils ont tous deux adressé la parole durant quelques instants.

L'élection aura lieu mercredi prochain, 4 janvier 1888.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mercredi, 28 Dec.— Tout est tranquille ce matin, à la cour de Police. Les deux seuls occupants de la boîte sont:

Julius Martin, un homme de Cham, état de N.-Y., arrêté pour ivresse; sur sa promesse de laisser la ville il est acquitté.

Et Poliquin, mémo accusé, \$3 d'amende et les frais ou trois semaines d'emprisonnement.

Peter Antonio, italien pour s'être battu avec Patrick Melloy; cause remise à demain.

OBITUAIRE

Nous avons appris avec regret la mort du Dr McMahon, arrivée jeudi matin, à onze heures à Ste Rose, P. Q.

Le défunt était âgé de 68 ans et exerçait sa profession à Ste Rose, depuis 46 ans. Il était né en Irlande et avait émigré encore jeune au Canada.

Il était le père de M. A. McMahon, avocat de Hull et secrétaire privé de l'Orateur de la Chambre des Communes.

La mort qui frappe les vieux et les jeunes sans distinction vient de se choisir une victime en jetant dans le deuil la famille de M. G. J. Tessier, éditeur-propriétaire du Courrier Fédéral. Le jeune Joseph, Céronus, Flavien, Paul, Emile, âgé de 3 ans et 10 mois a été enlevé trop tôt à l'affection de ses parents. La perte cruelle que vient de faire cette famille ne saurait être réparée. La Foi, seule peut y apporter quelque adoucissement. Cet enfant que l'on pleure est au Ciel et ses parents ont un ange de plus qui veille sur eux et les protège. Nos condoléances sont offertes à la famille.

Atelier de peintre

MM. les marchands et autres qui désireraient faire exécuter une œuvre d'enseignement d'un patron nouveau et du dernier goût, de même que des travaux se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins, fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., ne devraient pas manquer de donner leur ordre à l'établissement de M. Ed. Limoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.

L'ELECTION DE RUSSELL

On a commencé, hier, la contestation de l'élection du comité de Russell. La cour fut présidée par le juge Osler. M. William Sproule, le défendeur, a pour avocats, MM. Christophe Robinson, C.R., de Toronto, Martin O'Gara, C.R., de Toronto, P. Fisher et L. O. Olivier, d'Ottawa; M. B. B. Osler, C.R., de Toronto, D. B. MacTavish et N. A. Balcourt, d'Ottawa, occupent pour le défendeur, M. W. G. Edwards, M.P.

Avant l'ouverture de l'enquête M. Laurier, avocat du défendeur, a soulevé une objection à l'effet de remettre l'audition de la cause pour la raison qu'il y a actuellement un appel devant la cour suprême au sujet des objections préliminaires, et alléguant en outre, comme seconde objection, que l'on ne pouvait pas procéder maintenant vu que le terme de six mois accordé par la loi était écoulé avant la présentation de la requête.

Le juge déclare qu'il vaudrait mieux prendre chaque cas séparément afin d'éviter des complications.

M. William Craig est le premier témoin appelé. Comme il est absent de la cour, le Dr. Wallace après avoir été assermenté est examiné par M. Robinson.

M. Wallace est médecin et a pratiqué pendant six ans, à Osroode. Il n'est pas secrétaire de l'association de réforme. L'accusé ne peut avoir pris une part active à l'élection. Il a été président de l'association de réforme pour l'année finissant le printemps dernier. Il ne connaît pas en quoi consistait l'organisation de l'association. Il y avait rarement plus de 40 ou 50 membres aux assemblées. Il nomme comme appartenant à l'association: MM. Edward Clark, Robert Dowd, James McLaughlin, Dan MacLaren, Ira Morgan, John R. Campbell, Frank Iveson, James Herbert, William G. Gordon, A. P. McDonald, William McIntosh.

L'association n'a pas eu son assemblée régulière mensuelle depuis cinq ou six mois, et quatre mois avant l'élection. Il ne sait pas combien il y avait de votes dans Osroode ni quelle est la population. La population est d'environ 5,000; il y avait entre 700, 800 et 1,200 voix. Il croyait que M. Edwards avait été choisi par la convention, comme le candidat libéral.

Les procédures de la convention à Duncanville ont été conduites d'une manière irrégulière. M. McDonald, un maître d'école, était secrétaire de la convention. Les messieurs suivant assistaient à cette convention: John M. Campbell, John R. Campbell, A. P. McDonald, Robert Dowd, M. McLaurin, James Herbert, Michael Boyle, John M. Eastman, John McMaster, K. Valissee, James Kerr.

Il avoue avoir travaillé activement pour M. Edwards, avoir sollicité des votes. Lors de la convention de Russell, M. Edwards, a passé la soirée chez M. Ira Morgan. Le témoin dit que dans sa seconde entrevue avec M. Edwards il a pu lui nommer plusieurs personnes influentes. Il se rappelle que M. Edwards lui a demandé des renseignements sur certaines personnes. Il a assisté à une assemblée publique à Metcalfe. Il a écrit à M. Edwards après le choix fait par la convention.

Le témoin est transquestionné par M. Osler.

Vient M. William Craig, président de l'association libérale du comté, qui est examiné par M. Robinson. Il dit en substance que la convention choisit M. Edwards pour les comités et M. Robillard pour le local. Il y avait une centaine de délégués présents, il ne se rappelle les noms que de cinq ou six seulement. Le comité de l'association avait une liste des électeurs. Il n'a vu M. Lumsden que le jour de la nomination. Il n'a eu aucune communication avec ce dernier ni avec M. Edwards au sujet de l'élection. Il avoue avoir cabalé dans son magasin, mais n'être pas sorti de là.

(A continuer.)

Aux Electeurs du Quartier Victoria.

Mesdames et Messieurs,

Bien que jusqu'à cette date je n'avais pas décidé si je me laisserais mettre en nomination aux honneurs municipaux, je considère qu'il y a encore espoir d'être élu, même à cette onzième heure. Considérant qu'il y a un grand besoin d'un sang pur et nouveau dans le conseil, pour représenter notre quartier, et comme un de ceux qui ont à payer une note considérable pour le maintien de notre gouvernement municipal, je me sens fortement intéressé à ce que ce quartier soit bien représenté.

Nul doute que vous avez le droit de croire qu'un jeune homme de notre expérience ne soit pas en position de voir les besoins les plus pressants du quartier, mais quelque limité que soit mon expérience, il est très facile pour quiconque de voir que pour la petite quantité d'amélioration que nous avons eue, ce n'est rien en comparaison de la dette énorme du jour, en face des surplus que nous avons eus dans le passé.

Pour ces raisons entre beaucoup d'autres je crois que les électeurs de ce quartier veulent être représentés seulement par des personnes qui n'attendent pas de contrat de la corporation, comme la chose a eu lieu dans le passé avec des hommes dont l'élection a été en quelque sorte

si souvent imposée par leur nomination. J'espère que ces remarques seront suffisantes pour mériter votre appui et pour vous faire voter dans la bonne direction et suivant votre intérêt, j'espère que vous ferez tous vos efforts pour me mettre à la tête du parti, afin que vous obteniez la justice à laquelle vous avez droit, si je suis élu.

Je ne limiterai pas mes remarques aux électeurs du quartier Victoria; je les appliquerai aux électeurs des autres quartiers. En m'adressant aux dames et messieurs, je désire soumettre humblement à votre attention spéciale que je suis un contribuable comme vous mêmes, c'est-à-dire lorsque je n'oublie pas de payer mes taxes, et que comme tel je me suis ardemment prié moi-même de me présenter et de solliciter vos suffrages et votre influence, afin de satisfaire mon ardent désir de représenter vos intérêts dans le conseil de l'année prochaine.

Mes titres à votre appui sont deux bons poutons, un appétit sans pareil et un ardent désir de jouer quelques parties sur l'échiquier civique.

Quant à la droiture de caractère, l'honnêteté, l'esprit d'entreprise et la bonne humeur, je puis déclarer que j'égalais la moyenne de mes compatriotes; je suis trop humble pour dire que je les dépasse, et en conséquence, je vous promettrai si je suis élu, de ne pas m'asseoir sur un membre particulier du conseil en raison des conséquences favorables que mon grand poids pourrait avoir, mais de siéger dans toutes les comités on me le permet.

Je travaillerai pour inaugurer le système de remettre aux contribuables les argent payés aux entrepreneurs, jobbers, bootlers, etc., etc.

Je combattrai de toutes mes forces toute mesure qui ne souffrira pas la lumière électrique ou la lumière du soleil, et en conséquence je suis prêt à accepter tout règlement présenté au conseil afin de couvrir du soleil ou au clair de la lune.

Je ferai tous mes efforts pour abolir la dangereuse pratique d'enfermer les fonds de la corporation dans les voûtes de la cité et je ferai passer un règlement pour autoriser tous les échevins à porter avec eux une cassette à argent sans cadenas, pour la meilleure sécurité de l'argent des contribuables, et aussi pour le plus de facilité des échevins eux-mêmes et de leurs amis entrepreneurs.

Je combattrai avec toute l'énergie que je possède tous maires ou échevins qui ne s'occuperont pas des électeurs ou ne les salueront pas ou ne leur donneront pas la main, après comme avant l'élection.

Je serai fortement en faveur de toute taxe utile sur toute propriété de quelque nature que ce soit, que vous ayez, aussi bien que nous-mêmes, rien de plus que votre part raisonnable de taxes à payer.

Je supporterai aussi énergiquement tout projet plausible de prohibition tendant à diminuer le trafic des liqueurs envivantes, soit par la prohibition totale ou l'octroi de licences à tous ceux qui ont l'argent pour les payer. Je m'opposerai aussi à la nomination comme inspecteur de personnes, de personnes qui eux-mêmes tiennent hôtel. Afin de nous débarrasser de ceux qui vendent des liqueurs sans licence, ce qui est une injustice à l'égard de ceux qui ont les accommodations convenables et qui paient des licences élevées, je serai en faveur de tout mouvement tendant à induire les agents d'assurance à offrir à chaque échevin des bonus pour n'avoir pas causé plus d'ennuis pendant l'année dernière avec leur éloquence enflammée, et je n'oublierai pas d'en obtenir un pour moi-même, comme moyen d'amortir mon feu d'éloquence lorsque je siégerai au conseil de ville.

Je serai fortement en faveur d'une indemnité annuelle payée aux échevins pour les services considérables qu'ils se sont rendus à eux-mêmes, la dite indemnité ne devant pas excéder 10 pour 100 du montant total des taxes de la cité.

Je suis aussi favorable à l'augmentation de la population et de la richesse de la capitale, et dans ce but j'appuierai l'annexion des revenus de la cité au bénéfice de chacun et aussi la redistribution des divisions matrimoniales pour l'avantage de ceux qui ne sont pas satisfaits de leur sort.

En dernier lieu toutes les dames, je veux dire toutes les veuves et de moiselles auront mes sympathies les plus cordiales, même mon assistance, si elle est requise pour leur procurer un protecteur pendant l'année prochaine.

Si vous aviez le malheur de ne pas m'être à la position honorable d'échevin, je n'en resterais pas moins votre ami véritable et constant, et je serai le plus heureux de vous voir tous les jours au numéro 353 rue Wellington, où vous serez pleinement convaincus, j'en suis sûr, des nombreux bargains que vous pouvez avoir dans chaque département de mon entrepôt économique de meubles et de poées.

Avec beaucoup de joies de Noël je vous souhaite à tous une année prospère, et désire vous faire savoir que je suis candidat sérieux dans le quartier Victoria et que je reviendrai toujours sur les rangs jusqu'à ce que vous m'ayez envoyé siéger dans notre parlement civique pour avoir votre part et la mienne des bonheurs qu'on y dispense, et pour ne pas les laisser monopoliser toujours par les affamés.

Comptant avec un résultat favorable de vos suffrages en ma faveur, je demeure respectueusement et serai toujours fidèlement

Votre tout dévoué serviteur,

CYRILLE LEVEQUE

DEES

A Ottawa, hier soir le 27 courant, à dix heures et vingt minutes, à l'âge de trois ans, dix mois et vingt-neuf jours, Joseph Corneil Flavian Paul Emile, enfant bien-aimé de G. J. Tessier, Editeur Propriétaire du "Courrier Fédéral."

Les funérailles auront lieu demain après-midi, le 29 courant. Le convoi partira de la demeure de son père No. 31, rue Water, à trois heures pour se rendre à l'Eglise Notre-Dame et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis, sont respectueusement invités d'y assister sans autre invitation.

ON DEMANDE

Un instituteur dument qualifié pour l'enseignement du français dans l'école publique de Hawkesbury devra prendre charge de la Salle primaire à contenance saïre. Les demandes seront reçues jusqu'au 4 janvier 1888.

F. C. HIRSEY, Sec. Bureau d'Éduc.

TRUDEL et FRERES CONFISEURS et PATISSIERS RUE SUSSEX

C'est l'endroit où l'on peut se procurer toutes les plus délicieuses choses convenables pour cadeaux de Noël et du jour de l'An. Allons-y faire visite!

BOIS A VENDRE

45 arpents de bois de chauffage, debout ou coupe au choix de l'acheteur. Ce bois est situé à environ 10 milles du port Billings sur le chemin Prescott Gloucester. S'adresser au propriétaire, Robert Cowan, Gloucester Ont. 24 12 87-31ms

Aux Electeurs du Quartier Ottawa

MESDAMES ET MESSIEURS

Sollicité par un grand nombre de mes amis contribuables de ce quartier, j'ai décidé de me laisser porter candidat à la charge d'échevin pour le Quartier Ottawa.

Depuis quelques temps je me suis livré à des études sérieuses sur l'état de nos affaires municipales, et je me suis aperçu qu'il y a des améliorations nombreuses à faire. Un changement dans certains de nos lois, ainsi que dans nos règlements, est nécessaire. En étudiant les rapports des échevins de la Cité, je me suis convaincu que le Quartier Ottawa, en tant que ville, souffre de ce que la population n'a rien qu'une petite proportion des argent votés pour les améliorations et travaux dans la ville.

Ces questions et quelques autres aussi importantes que l'auront occasion d'élever aux électeurs aux prochaines assemblées, méritent de sérieuses considérations de la part des contribuables et je n'ai pas le temps de les discuter maintenant. Je suis sûr que si je suis élu je travaillerai activement dans l'intérêt du Quartier Ottawa, puisque mon but unique est de rendre service à mes concitoyens, et de leur procurer le plus de bien-être possible.

Je compte Messames et Messieurs, dans cette affaire sur votre appui et j'ai l'air de croire que les électeurs, à quelque nationalité qu'ils appartiennent voteront et travailleront afin d'assurer le succès de ma candidature.

J'ai l'honneur d'être, Mesdames et messieurs, Votre très dévoué serviteur,

A. A. ADAM.

REQUETE A M. L'ECHÉVIN HENEY

Nous, soussignés, électeurs du quartier By, vous demandons respectueusement de vous laisser mettre en nomination pour nous représenter dans le conseil de ville pour l'année prochaine, et nous vous promettons nos suffrages, et notre cordial appui:

- Isaac Smith, Francis Brennan, M. Killen, S. Ruellet, E. G. Laverdure, W. Doran, Barney Burns, M. Nolin, W. J. Slattery, Pat Braekin, M. J. Slattery, M. Kelly, M. Nolin, P. H. Wall, J. Mahoney, Louis Champagne, M. Turcotte, B. Thibert, J. M. Quinn, Patrick Cassidy, R. M. McMoran, D. Cauthen, J. B. Laughin, Edouard Chevrier, Wm. Renaud, S. Broussau, Eva Broussau, James McMannus, A. Deslauriers, D. Dubé, John Williams, Edward Devlin, Con Kennedy, Patrick Burns, John Crawford, O. Leclair, M. Lussid, M. Nolin, John Leclair, B. Hamilton, J. Gleason, M. Gallager, Myles Slattery, James Lunny, William Maloney, Nelson Rio, Lecl. Laqure, C. A. Martineau, W. J. Warnock, P. Gleary.

REPOSE

Messieurs.—C'était mon intention après vous avoir servi pendant trente années comme représentant du quartier By dans le conseil de ville, de me retirer à la fin de l'année municipale actuelle, mais les sollicitations pressantes d'un très grand nombre d'électeurs m'ont engagé à faire un autre terme et j'ai décidé presque malgré moi, d'accéder à votre requête et vous remercie, Messieurs, de la confiance que vous avez mise en moi dans le passé, et pour le compliment que vous me faites en me demandant de me présenter de nouveau; et maintenant que je suis entre vos mains, je compte que vous aurez prochainement mon élection.

Je suis, Messieurs, Votre obéissant serviteur

JOHN HENEY

Mourie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - - Propriétaire 68, R e Queen, Ottawa.

Service à Diner

Seulement \$10.00. POUR 02 MORCEAUX comprenant 6 assiettes à soupe, 12 assiettes à diner, 12 assiettes à déjeuner, 12 bols et coupes, 1 sacrier, 1 vase à la crème, 1 grand bol, 1 assiette à beurre, 12 assiettes à fruits, 3 plats couverts, 3 plats nus, 1 saucière, 1 pot à l'eau.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Vieux Rye de 7 ans. EAU-DE-VIE DE MARTEL et HENNESSY

FROMAGE: ROCHFORT GRUYÈRE ET A LA CRÈME.

McArthur & Traversy 137 Rue Rideau, Ottawa.

Dans votre propre intérêt

STATUTS DU CANADA PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Anual des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

W. P. Fitzsimons, (Fils de feu P. Fitzsimons) Epicier, EN GROS ET EN DÉTAIL

Ed. O'Leary, No. 514, RUE SUSSEX.

Restaurant Médas 61 RUE YORK, Ottawa.

H. GALLIEN, Propriétaire

Voitures de Place de 1ère Classe

Le soussigné, M. Gustave Ricard, remercie ses nombreux patrons en général du succès qu'elles ont bien voulu lui accorder et profite de cette occasion pour annoncer au public d'Ottawa qu'il a maintenant trois de plus belles voitures doubles couvertes et découvertes, à mettre à la disposition des personnes qui voudront bien lui donner leur part.

Les voitures sont des plus confortables et ne laissent rien à désirer. Communication téléphonique en tout temps No. 268, rue St. PATICE, OTTAWA.

A VENDRE

Deux maisons, une très jolie loggia-située sur la rue Bolton, et l'autre en face du quai de la Reine, connue sous le nom de Peerless Hotel. Pour plus amples informations s'adresser à T. Bellin, No. 520 rue Sussex, Ottawa.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des sciences Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquiesce le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(c) Le cours obligatoire d'apprentissage est le même que celui requis par les arpentiers des terres fédérales; le cours volontaire d'apprentissage est celui suivi par les arpentiers topographiques du gouvernement fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être admissibles de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours de Collège est de quatre années. Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$100 par chaque terme, consistant en dix mois de pension. Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

Publié par... 9ème ANNÉE... Prix de... Un an, pour la... Invariables... Toutes lettres... etc. doivent être...

M. Donald M.P., de Mo... La santé... s'est beaucoup... toujours ret... La comm... reprendra s... dans la vill... Les hono... Thompson s... leplus hier... Les mem... des pécher... prolonger le... 7 janvier... On sait qu... ajournée au... Le pont d... rivière Ste... circulation... présent moi... La cham... ronto donn... l'honorable... dernier qui... pour Toron... ici, il visite... Sir Charl... long entre... lain au suj... Au mom... nous appre... comité de R... lée par le j... le sait la c... tion n'est... mardi. Le... par les pr... assz fort b... jourd'hui l... Le num... 15 décembre... suivantes: L... inscri au... rue de Ron... Monseign... d'Antigonis... can. Monseign... ton, N. E. h... M. le che... Denis, P. Q... M. Aimé... Buckingham... Mme G... Buckingham... M. Léopold... tal Bucking... M. J. D. G... zouvais, S... (Gard), 8 c... Mme G... Normandy... M. C. U... Normandy... M. Henry... rue Ballu... M. H. G... Hôtel. M. H. D... de Proven... M. L. M. R... Providence... L'abbé... Belmont, P... M. F. L... Hôtel du... M. N. Qui... Vatican. Notre co... qui suit au... M. A. Gél... neres, de M... ris avec sa... frère, M. L... Après qu... s'est remis... ser l'Hyem... Notre sym... est à l'ég... d'hémorrh... l'ont obligé... tant, occupé... presse poli... Nous fo... sincères p... M. le no... est mort s... résidence... était le d... bec. Il pr...